

## ORDRE DU JOUR

- I. **Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2018.**
- II. **Compte-rendu de délégations d'attributions du Conseil de la Métropole au Bureau et au Président en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.**
- III. **Délibérations :**
- **Habitat**
    1. Définition de l'intérêt métropolitain en matière d'amélioration du parc immobilier bâti, et de la réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre.
  - **Budget**
    2. Ouverture anticipée de crédits investissements avant l'adoption du budget 2019
      - **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**
    3. Adhésion de la Métropole au syndicat Marne Vive
      - **Développement économique**
    4. Avis du Conseil métropolitain sur les demandes de dérogations aux règles du repos dominical pour les communes du territoire en 2019
      - **Désignations**
    5. Désignation du représentant de la métropole du Grand Paris au sein des instances de l'association Paris Europlace .
    6. Désignations des représentants de la métropole du Grand Paris au sein des agences locales de l'énergie (ALEC).
    7. Désignation de délégués pour siéger au syndicat issu de la fusion du SIBSO, du SIVOA et du SIHA.
    8. SyAGE – remplacement de délégués.
    9. Désignation des représentants de la métropole du Grand Paris au conseil de surveillance du Groupe hospitalier Universitaire Paris – psychiatrie et neurosciences

Fait à Paris, le 30 novembre 2018

SIGNE  
Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison